

Deuxième Challenge Paul Demoulin.

18 septembre 2021

Mesures covid :

Seuls les joueurs, les organisateurs et l'arbitre seront autorisés dans les locaux.

Les participants seront invités à se désinfecter les mains à l'entrée du tournoi.

Des masques seront mis à la disposition des participants.

Le masque devra être porté pendant toute la durée du tournoi.

Les échiquiers seront désinfectés au pistolet entre chaque ronde.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire toutes ces mesures sont susceptibles de modification.

1. L'organisation générale.

Le tournoi est organisé par le Cercle Royal des Echecs de Bruxelles (CREB).

C'est un tournoi de parties blitz en 9 rondes.

Il se déroulera le 18 septembre 2021 à la salle VIP (niveau D1) du palais Palais du Midi situé au 3 de la rue Van Der Weyden à 1000 Bruxelles.

La salle de jeu se compose de la totalité de la salle VIP, des toilettes situées au même niveau que la salle. Pour fumer les joueurs devront se rendre à l'extérieur. La zone de jeu se situera dans la salle VIP.

1ère ronde : le samedi 18 septembre 2021 à 15h00

2ème ronde : le samedi 18 septembre 2021 à 15h30

3ème ronde : le samedi 18 septembre 2021 à 16h00

4ème ronde : le samedi 18 septembre 2021 à 16h30

5ème ronde : le samedi 18 septembre 2021 à 17h00

6ème ronde : le samedi 18 septembre 2021 à 17h30

7ème ronde : le samedi 18 septembre 2021 à 18h00

8ème ronde : le samedi 18 septembre 2021 à 18h30

9ème ronde : le samedi 18 septembre 2021 à 19h00

La remise des prix aura lieu à 19h15

Le montant de l'inscription s'élève à 5 euros. L'inscription se fera anticipativement uniquement à l'adresse courriel : creb@skynet.be au plus tard le jeudi 16 septembre compris.

Pour respecter les mesures covid le nombre de participants sera limité à 32 joueurs.

Le montant de l'inscription se règle uniquement par virement sur le compte du CREB IBAN BE05 0000 2146 3975 avec en communication les nom/prénom du joueur.

Il ne sera pas nécessaire de pointer pour être apparié à la première ronde. Les appariements de la première ronde seront publiés le jour du tournoi à 14h00 via swar manager.

2. Homologation des résultats.

Le tournoi est homologué FIDE et les résultats seront pris en compte pour le classement FIDE échecs blitz du 1er octobre 2021.

3. Les règles du jeu.

Les Règles du Jeu appliquées sont les règles de la FIDE actuellement en vigueur.

RAPPEL IMPORTANT des quatre types de coups illégaux :

Les coups illégaux « classiques » (mauvais déplacements et mauvaises prises) ;

Le non-remplacement du pion promu ;

Appuyer sur sa pendule sans avoir joué son coup ;

Utilisation des deux mains pour jouer son coup (roque, prise ou promotion).

Un premier coup illégal achevé (et constaté) entraîne l'ajout de 1 minute à la pendule de l'adversaire et la reprise du coup conformément à l'article 4.3 des Règles du Jeu de la FIDE.

Un deuxième coup illégal achevé (et constaté) entraîne la perte de la partie !

4. Cadence de jeu.

La cadence est de 5 minutes pour toute la partie avec un incrément de 3 secondes au système Bronstein.

5. Les appariements.

Les appariements se font au système suisse assistés de la dernière version du logiciel SWAR

Les cotes prises en considération pour les appariements et les prix sont dans l'ordre de priorité :

1. Elo FIDE blitz ;

2. Elo FIDE Standard

3. Dernière cote Elo national.

Ou bien juste Elo FIDE blitz + national s'il y a une limitation technique dans SWAR.

6. Départages.

Le système de départage est le suivant dans l'ordre de priorité:

1. Confrontation Directe ;
2. Nombre de victoires
- 3, Bucholz médian 1

7. Les Pendules

La position des pendules est décidée par l'arbitre avant le départ de la ronde (article 6.5 des Règles du Jeu de la FIDE).

8. La Communication des Résultats

les joueurs communiqueront leurs résultats avant la fin de la ronde. En cas de défaut, le résultat de la partie sera 0-Off définitivement.

9. Les Téléphones portables et autres Appareils Electroniques

En accord avec les articles 11.3.2 des Règles du Jeu de la FIDE et 2.d des dispositions générales du Règlement des Tournois de la FRBE, il est interdit à un joueur d'apporter un quelconque appareil électronique dans la salle de jeu à moins que l'appareil en question ne soit pendant les rondes complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion) et : Soit rangé dans un contenant fermé (vêtement dit d'extérieur [manteau, blouson...], sac) que le joueur ne sera pas autorisé à porter sur lui ou à transporter avec lui pendant sa partie; Soit déposé à côté de son échiquier de manière permanente pendant sa partie.

Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra sa partie immédiatement, son adversaire sera déclaré gagnant.

En accord avec l'article 12.8 des Règles du Jeu de la FIDE, à moins d'y être autorisé par l'arbitre, il est interdit à quiconque d'utiliser un téléphone mobile ou tout type d'appareil électronique dans la salle de jeu pendant les rondes.

10. Les prix :

Il faut avoir joué les 9 rondes pour pouvoir obtenir un prix.

Le montant total des prix se monte à minimum 100 euros.

Tous les prix sont cumulables.

Aucun prix n'est partagé.

La présence à la remise des prix des récipiendaires n'est pas obligatoire ; un arrangement avec les organisateurs est envisageable.

11. L'arbitrage

Arbitre principal : Michèle d'Elia arbitre C : 0032 470 444 397 (sms uniquement)

12. Organismes

Que l'on pourra contacter pour des questions liées à l'organisation pratique du tournoi :

Vice-Président du CREB: Monsieur Etienne Cornil, FR/NL/EN , +32 478 38 08 40 ;